

COMMUNIQUE DE PRESSE

« MA SANTE 2022 »: UNE REFORME AMBITIEUSE OCCULTANT CEPENDANT LES ENJEUX IMMEDIATS DE L'HOPITAL

Paris, le 18 septembre 2018. Les annonces du Président de la République sont une reconnaissance du bien-fondé de plusieurs propositions de la FHF :

- Une réforme globale du système de santé pour redonner de l'oxygène à l'hôpital;
- La pertinence et la qualité des soins remises au cœur du système ;
- Une gradation des soins tout en renforcant les soins de proximité ;
- Un plan numérique centré sur le patient.

Cependant, la FHF déplore une réforme qui laisse de côté au moins deux enjeux majeurs :

- Le financement de l'hôpital, notamment en matière de tarifs et d'investissement ;
- Le choc de simplification pour l'hôpital, les structures médico-sociales et leurs personnels.

Invité par l'Elysée pour assister à l'annonce de la réforme, Frédéric Valletoux, Président de la FHF, indique : « Le constat posé par le Président de la République sur le système de santé rejoint nos analyses : l'hôpital, à qui on a demandé trop d'économies, a-t-il rappelé, souffre des dysfonctionnements du système de santé, par exemple sur la question des urgences. Comme nous souhaitons que les lignes bougent, il faut apprécier le discours de responsabilité adressé à l'ensemble des professionnels, privés comme publics. C'est la volonté de remettre l'hôpital à sa juste place, au cœur du système, dans une approche territoriale qui privilégie les coopérations avec tous les acteurs. C'est aussi la volonté d'aider la médecine libérale à se structurer collectivement pour mieux participer à la permanence des soins. In fine, ce seront les patients qui devraient bénéficier de ces évolutions. Pour autant, cette réforme manque encore de moyens et d'une véritable ambition pour l'hôpital ».

La FHF a été, tout au long de ces derniers mois, force de propositions pour que cette réforme ne soit pas un rendez-vous manqué. Ses recommandations ont ainsi été en partie reprises dans la réforme :

> Une réforme globale, structurelle et systémique.

Ce n'est pas une énième réforme de l'hôpital ; c'est bien l'ensemble du système de santé qui devra évoluer en intégrant notamment des mesures sur l'organisation de la médecine de ville et sur ses missions d'urgence.

Une réforme qui met l'accent sur l'approche par les territoires.

C'est l'ensemble des acteurs du système de santé, dans leur diversité, qui doit organiser une offre de santé mieux adaptée et coordonnée, en insistant particulièrement sur des parcours de prévention et de soins spécifiques en fonction des populations.

La FHF est à l'avant-garde de cette approche populationnelle, comme en témoignent les expérimentations déjà lancées dans cinq territoires pilotes.



Une réforme qui clarifie le rôle des acteurs de santé et qui amorce la mise en œuvre d'outils nécessaires à leur coopération.

La FHF salue :

- La fin de l'exercice isolé de la médecine, à travers le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui seront des interlocuteurs privilégiés pour les coopérations futures.
- La promotion de l'exercice partagé ville/hôpital, à travers notamment le financement de médecins généralistes rattachés aux hôpitaux. Cependant les 400 postes annoncés, s'ils sont cohérents avec les ressources humaines disponibles à l'heure actuelle, ne sauraient suffire. L'objectif fixé à la médecine de ville de prendre sa part dans les urgences de jour jusqu'à 20 heures, puis dans la permanence des soins, est un premier pas mais ne répondra pas complétement aux attentes des patients et n'est pas de nature à remédier à la saturation des services d'urgence : la FHF sera attentive à l'approfondissement de cette mesure.
- Une réforme qui met la pertinence des actes et des soins au centre du système

Précurseur sur ce sujet, la FHF promeut depuis longtemps une stratégie basée sur la pertinence et la qualité des soins nécessitant la mise en place d'un système de régulation par la pertinence permettant de mieux dépenser et de prodiguer le « juste soin ».

Cette vision ambitieuse ne masque cependant pas les faiblesses des premières orientations annoncées.

A ce stade, au moins trois préoccupations majeures demeurent :

Les tensions financières que vivent aujourd'hui les hôpitaux, alors même que la réforme portera ses premiers fruits dans quelques années. Rappelons qu'en 2018, les hôpitaux sont appelés à faire 960 millions d'euros d'économie, dans un contexte où les déficits s'aggravent et dans une perspective où le gouvernement demande une économie de 1,2 milliard d'euros sur la masse salariale d'ici 2022. Ce qui relativise fortement la portée du 0,2 point d'augmentation de l'ONDAM (400 millions d'euros à distribuer à l'ensemble des acteurs de santé).

Dans ces conditions, la FHF réclame à nouveau un moratoire sur la baisse des tarifs en 2019. « Agnès Buzyn s'est toujours engagée à ce que la réforme soit accompagnée financièrement. Inscrire des perspectives de long terme est nécessaire mais ne doit pas faire oublier que c'est aujourd'hui que les hôpitaux et structures médico-sociales vivent d'extrêmes tensions » rappelle Frédéric Valletoux.

- Les enjeux de la psychiatrie en matière de santé publique, qui appellent des actions rapides tant en matière d'organisation des soins que de parcours au quotidien des patients.
- Le choc de simplification attendu de tous n'est pas au rendez-vous : réformer le système tout en maintenant les contraintes bureaucratiques ne permettra pas de libérer les énergies. La FHF souhaite une réflexion sur le rôle des ARS et la fin du mille-feuille bureaucratique.

Les bases de la réforme étant posées, il faut désormais que les pouvoirs publics soient cohérents et donnent aux acteurs les outils pour la mettre en œuvre afin d'offrir à l'horizon des prochaines décennies une offre de soins d'excellence aux Français.

A ce titre, la FHF rappelle sa proposition qu'une conférence de consensus soit organisée entre tous les acteurs du champ sanitaire et médico-social avant l'adoption de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

A PROPOS DE LA FHF:

Contact presse :

FHF: Camille Trocherie 01 44 06 85 21 c.trocherie@fhf.fr PRPA: Raphaëlle Genin 06 63 09 33 85 raohaelle.genin@prpa.fr



La Fédération hospitalière de France (FHF) représente la totalité des établissements du Service Public de santé (pas moins de 1 000 établissements publics de santé) et plus de 3 800 structures médicosociales. Présidée par Frédéric Valletoux, elle réunit en son sein des femmes et des hommes d'origine et de sensibilités différentes (élus locaux et nationaux, médecins, directeurs, patients), toutes unies par la même vision confiante et responsable pour l'avenir du Service Public de santé.

Pour assurer sa mission de promotion du service public hospitalier, social et médico-social et de contribution à la définition de politiques publiques sanitaires, sociales et médico-sociales conformes aux intérêts de la population et à la santé publique, la FHF s'implique chaque jour en matière :

- D'accompagnement des Fédération hospitalières régionales et de leurs adhérents dans l'évolution du système de santé et médico-social pour une réponse toujours plus adaptée aux besoins de nos concitoyens,
- De représentation / promotion des établissements au niveau national, européen et international,
- D'information du grand public, afin de mieux faire connaître la spécificité des missions de nos établissements et valoriser l'engagement de leurs personnels.

www.fhf.fr @laFHF